

Mairie de SURY-LE-COMTAL

Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2014

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Membres excusés avec pouvoir : 4

Membres absents : 0

ORDRE DU JOUR

SECRETAIRE DE SEANCE

L'Assemblée désigne Madame BONNET Sylvie en qualité de secrétaire de séance.

Retrait d'une question à l'ordre du jour

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte le retrait d'une question à l'ordre du jour relative à l'ouverture de l'opération N° 114 – Passerelle sur la Mare – Budget commune – Section investissement.

Ajout d'une question à l'ordre du jour

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte l'ajout d'une question à l'ordre du jour relative aux écritures de régularisation transfert assainissement à la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

JUMELAGE

Jumelage avec la commune de Cabeceiras de Basto (Portugal)

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le protocole de jumelage avec la commune de Cabeceiras de Basto au Portugal.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ

1°) Présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Loire Forez – Exercice 2013

A la majorité des membres par 23 voix pour, 6 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour l'exercice 2013.

2°) Modification de l'attribution de compensation

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte la modification de l'attribution de compensation de l'enveloppe voirie à hauteur de 60 000 € à compter du 1^{er} janvier 2015.

URBANISME

Projet de règlementation des boisements de Sury-le-Comtal – Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal donne un avis favorable avec indication de certaines remarques.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour la revitalisation des centres-bourgs – Dépôt de candidature

A la majorité des membres par 27 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée approuve le dossier de candidature à l'AMI pour la revitalisation des centres-bourgs conjointement avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

DOMAINE PUBLIC

1°) Bail emphytéotique entre la commune de Sury-le-Comtal (bailleur) et la SODIHA (preneur)

A la majorité des membres par 19 voix pour, 2 contre, 8 abstentions, l'Assemblée approuve le bail emphytéotique entre la commune de Sury-le-Comtal et la SODIHA. Durée 52 années entières.

2°) Convention d'objectifs et de moyens

A la majorité des membres par 20 voix pour, 1 contre, 8 abstentions, l'Assemblée approuve la convention d'objectifs et de moyens à passer avec la SODIHA.

FINANCES

1°) Demande subvention – 1^{er} acompte – Association Familles Rurales – Micro-crèche l'Ilôt Lutins

A la majorité des membres par 24 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée approuve la demande de subvention de l'association Familles Rurales – Micro-crèche l'Ilôt Lutins pour un montant de 12 460 € (1^{er} acompte).

2°) Demande subvention – Association « Croix Blanche de Centre Loire »

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la demande de subvention de base pour l'association « Croix Blanche de Centre Loire » pour un montant de 200 €.

3°) Noël des enfants de maternelle – OGEC – Régularisation 2013

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le remboursement à l'OGEC d'un montant de 684 € au titre du Noël des maternelles – Régularisation 2013.

4°) Participation école privée Saint-Joseph – Convention financière – Ecole maternelle et élémentaire

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la participation financière communale à l'OGEC pour l'année 2014 d'un montant de 126 798 €.

5°) Ouverture opération N° 113 – Pôle enfance – Budget commune – Section investissement

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 113 – Pôle enfance - Budget commune section investissement pour un montant de 8 500 €.

6°) Paiement facture gaz – Bâtiment 4, rue Jordan de Sury

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le remboursement de la facture de gaz à Madame DEFRADAS pour un montant de 24.39 €.

7°) Remboursement tickets restaurant scolaire – Périscolaire matin et soir

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte le remboursement des tickets restaurant scolaire et / ou périscolaire matin et soir à partir d'un montant de 5 € (tickets rouges et bleus).

8°) Aménagement parking salle des fêtes – SIEL

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les travaux d'aménagement du parking de la salle des fêtes avec le SIEL pour un montant de 5 797 €.

9°) Garanties d'emprunts sollicitées par Bâtir et Loger

A la majorité des membres par 17 voix pour, 6 contre, 6 abstentions, l'Assemblée accepte les garanties d'emprunts sollicitées par Bâtir et Loger pour la construction de 20 logements locatifs, Domaine du Béal.
(Montant garanti PLUS 438 723.30 € - Montant garanti PLAI 169 222.80 €).

10°) Décisions modificatives – Budget commune

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les décisions modificatives du budget commune.

11°) Décisions modificatives – Ecritures de régularisation transfert assainissement

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les décisions modificatives des écritures de régularisation relatives au transfert assainissement à la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

12°) Décisions modificatives – Budget eau

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les décisions modificatives du budget eau.

CONSEIL MUNICIPAL

Règlement intérieur du Conseil Municipal

A la majorité des membres par 14 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal tel que présenté.

CONVENTION

Convention Communauté d'Agglomération Loire Forez – Commune de Sury-le-Comtal pour lancement étude obstacle à la continuité écologique

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la convention à passer entre la Communauté d'Agglomération Loire Forez et la commune de Sury-le-Comtal pour le lancement étude obstacle à la continuité écologique.

VENTE

Aliénation bâtiment 16, rue Jordan – Section AY N° 304 – 4, rue du Onze Novembre

A la majorité des membres par 23 voix pour, 4 contre, 2 abstentions, l'Assemblée accepte la vente du bâtiment au 4, rue du Onze Novembre – Section AY N° 304 au prix de 30 000 €.

PERSONNEL

1°) Accroissement temporaire d'activité – Deux contrats à durée déterminée (3 mois) – Service technique

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la signature de deux contrats à durée déterminée (3 mois) à temps complet.

2°) Modification du tableau des effectifs du personnel communal

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal tel que présenté.

ECLAIRAGE PUBLIC

Extinction éclairage public

A la majorité des membres par 21 voix pour, 1 contre, 7 abstentions, l'Assemblée prend acte de la reprogrammation des horloges suite au rétablissement de l'éclairage public.

QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée devait adopter cinq décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sury-le-Comtal, le 1^{er} octobre 2014

Le Maire

Yves MARTIN

